conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

PreciClean P96

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Utilisations identifiées pertinentes

Nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Amsonic AG

Rue: Zürichstrasse 3

Code postal/Lieu: 2504 Biel/Bienne

Pays: Schweiz

Téléphone: +41 32 344 35 00 **Telefax:** +41 32 344 35 01

Contact pour informations: +41 32 344 35 00 / amsonic.ch@amsonic.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique 24 heures numéro d'urgence: 145

Appels depuis l'étranger d'urgence: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4; H302 - Toxicité aiguë (par voie orale): Catégorie 4; Nocif en cas d'ingestion.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque des lésions oculaires graves. Skin Corr. 1A ; H314 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 1A ; Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Met. Corr. 1 ; H290 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Catégorie 1 ; Peut être corrosif pour les métaux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques





Corrosion (GHS05) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

HYDROXYDE DE POTASSIUM; N°CAS: 1310-58-3

Mentions de danger

Page: 1/8

(FR/CH)

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P405 Garder sous clef.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en avec doublure intérieure

résistant à la corrosion.

2.3 Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

HYDROXYDE DE POTASSIUM; Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487136-33; N°CE: 215-181-3; N°CAS: 1310-58-3

Poids : $\geq 15 - < 30 \%$

Classification 1272/2008 [CLP]: Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Acute Tox. 4; H302

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

Étiquetage du contenu (Règlement (CE) no 648/2004)

agents de surface non ioniques < 5 % polycarboxylates < 5 % agents de surface amphotères < 5 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec d'eau et rincer. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Eau par lance-diffuseur, mousse, extincteur à poudre.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie il se fomre des gaz toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Aucune

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir Chapitre 7, 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Voir section 8 de la fiche de données de sécurité (mesures générales de protection et d'hygiène)

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

La protection contre les explosions n'est pas nécessaire.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker ensemble avec acides, oxydants,

Température de stockage : Température optimale de conservation 20°C. Pour de plus amples détails, voir la notice du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

Page: 3 / 8

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau

Protection des mains

En cas d'imersion: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0.4 mm Temps de rupture: > 480 min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0.4 mm Temps de rupture: > 480 min. Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

Protection corporelle

Vêtement de protection leger.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: liquide

Couleur: clair, incolore à jaune

Odeur : Amines

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :			négligeable	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	env.	100	°C
Température de décomposition :		>	230	°C
Point éclair :			non applicable	
Température d'ignition :			non applicable	
Limite inférieure d'explosivité :			non applicable	
Limite supérieure d'explosivité :			non applicable	
Pression de vapeur :	(25 °C)	env.	32	hPa
Densité :	(20 °C)		1.3	g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)		non déterminé	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	>	100	g/l
pH (solvant = eau potable):	(20 °C / 10 g/l)	env.	13	
log P O/W:			non déterminé	

Page: 4/8

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

Temps d'écoulement : (20 °C) non déterminé DIN gobelet 4 mm

 Viscosité :
 (20 °C)
 non déterminé

 Indice d'évaporation :
 négligeable

 Vitesse d'évaporation :
 négligeable

Solides inflammables : Non applicable.
Gaz inflammables : Non applicable.
Liquides comburants : Non applicable.

Propriétés explosives : Non explosif conforme EU A.14.

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique au dessus 230 °C.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: acides, oxydants,

10.4 Conditions à éviter

néant, à l'utilisation appropriée

10.5 Matières incompatibles

acides, oxydants,

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre: ATEmix calculé
Voie d'exposition: Par voie orale
Dose efficace: 1818 mg/kg

Effet irritant et caustique

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Page: 5 / 8

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

12.1 Toxicité

Effets dans les stations d'épuration

Paramètre : Demande chimique en oxygène (DCO)

Dose efficace: 131 g/kg

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Paramètre : Décomposition biologique d'après OECD

Dose efficace: > 70 %

Règlement relatif aux détergents (CE) n° 648/2004

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Sous observation des prescriptions locales officielles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 1814

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION

Transport maritime (IMDG)

POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s): 8
Code de classification: C5
Danger n° (code Kemler): 80
Code de restriction en tunnel: E
Réglementations particulières: LQ 1 | · E 2
Étiquette de danger: 8

Transport maritime (IMDG)

Classe(s):

Page: 6 / 8

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

Numéro EmS: F-A / S-B

Réglementations particulières : LQ 1 l · E 2 · Groupe de Ségrégation 18 - Bases

Étiquette de danger : 8

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 8

Réglementations particulières : E 2

Étiquette de danger : 8

14.4 Groupe d'emballage

Π

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID): Non

Transport maritime (IMDG): Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR): Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Peut avoir un effet corrosif sur les métaux (H290)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PreciClean P96

Révision : 19.05.2017 **Version :** 4.1.0

Date d'édition : 07.12.2017

d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Page: 8 / 8